

Subvention à l'Association La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (GBEC) a bénéficié en 2002 d'une subvention de 1 600 €.

Le spectacle «Saleté» présenté au Festival d'Avignon -Théâtre du Colibri- en juillet dernier a reçu un accueil très favorable, et sa réussite se traduit d'ores et déjà par des projets de diffusion, dont des représentations dans le cadre des Rencontres de la Villette fin octobre - début novembre 2002. L'association a sollicité une subvention complémentaire pour faire face à cette nouvelle situation.

Sur avis favorable de la Commission Culture, il est proposé d'allouer un complément de 1 500 € à la Grave et Burlesque Equipée du Cycliste pour l'année 2002.

La dépense de 1 500 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.30.6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédit de l'imputation 92.312/6288.41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2002.